



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PREFET DE LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES

Direction régionale
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et
patrimoines*

Unité départementale
de l'architecture et du
patrimoine de Haute-
Loire

Le Puy-en-Velay, le vendredi 1er juillet 2022

L'architecte des bâtiments de France
chef de l'unité départementale de l'architecture et
du patrimoine

DREAL AUVERGNE-RHONE/ALPES
Rue Léo Lagrange
63000 CLERMONT-FERRAND

Affaire suivie par Jérôme Auger

Réf. 2022/MJP/JA/

OBJET : Commune de PRADELLES
- Projet de parc éolien

Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de parc éolien porté par EDF sur la commune de Pradelles.

Après examen des aspects patrimoniaux et paysagers de ce dossier, je vous informe que j'émetts un avis favorable sur le dossier.

L'architecte des bâtiments de France,
Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture
et du Patrimoine de Haute-Loire

Jérôme AUGER